



SGB Schweizerischer  
Gewerkschaftsbund  
USS Union syndicale  
suisse  
USS Unione sindacale  
svizzera

Adresse Monbijoustrasse 61, 3007 Berne  
Correspondance Case postale, 3000 Berne 23  
Téléphone 031 377 01 01  
Télécopieur 031 377 01 02  
Courriel info@sgb.ch  
Internet www.uss.ch  
CCP 30-2526-3

Campagne contre la loi sur le marché de l'électricité (LME)

## Modèle d'exposé

par Rolf Zimmermann

**Ne court-circuitons pas la sécurité de notre approvisionnement !**

**Non à la libéralisation du marché de l'électricité – Non à la LME !**

**Non à la destruction de notre approvisionnement avantageux et sûr  
en électricité !**

**Ne court-circuitons pas la sécurité de notre approvisionnement !  
Non à la libéralisation du marché de l'électricité – Non à la LME !  
Non à la destruction de notre approvisionnement avantageux et sûr en électricité !**

Hausse du prix de l'électricité, suppression de 6000 emplois et menace sur l'approvisionnement en électricité : voilà ce que nous promet la nouvelle loi sur le marché de l'électricité (LME). La libéralisation du marché de l'électricité détruit un système parfaitement huilé, qui est sûr, efficient, stable et avantageux. Pourquoi renoncer à ces avantages ? Les citoyennes et citoyens sont contents et ne veulent pas être assaillis par une avalanche de publicité envoyée par différents fournisseurs d'électricité. Car, finalement, le produit qui sort de la prise est toujours le même. Les seuls qui tireront profit de la LME sont quelques grands consommateurs et, surtout, les négociants et les gros producteurs d'électricité. Grâce à la hausse des prix et à la spéculation boursière, ils s'attendent à réaliser des bénéfices élevés. Au prix d'une grande insécurité.

**Ne jetons pas au rebut un système de qualité**

Des exemples étrangers – mais aussi suisses – illustrent parfaitement les excès de la déréglementation, de la libéralisation et de la privatisation du service public : la crise de l'électricité en Californie a coûté 50 milliards de dollars à l'État. En Europe, les prix de l'électricité augmentent pour les consommateurs et consommatrices moyens à la même vitesse que baisse la qualité de l'approvisionnement. Privatisés, les chemins de fer britanniques sont les pires, les plus chers et aussi les plus dangereux d'Europe. Tous ces exemples ont abouti au même phénomène : lorsque plus rien ne va, l'État doit venir à la rescousse. Abandonnés aux spéculateurs, les chemins de fer et les organismes d'approvisionnement en eau anglais enregistrent une baisse de leur valeur et de leur qualité. Maintenant, c'est l'État, avec l'argent des contribuables, qui doit répondre des fiascos privés. C'est tout simplement inacceptable !

Rien n'est moins fait pour le marché libre que l'approvisionnement en électricité, si complexe du point de vue technique. *L'électricité doit être produite au moment où elle est consommée.* Le libre marché imposé par la LME veut que les rapports entre consommatrices/consommateurs et fournisseurs se modifient souvent. Une telle philosophie entraîne la suppression des réserves de capacité aujourd'hui suffisantes, et cela pour deux raisons : en premier lieu, les fournisseurs d'électricité n'entendent pas s'embarrasser de réserves chères sans garantie d'écoulement et, en second lieu, la pénurie de courant va dans leur intérêt car elle est synonyme de hausse des prix et des bénéfices. La Californie et le crash d'Enron en sont d'éloquents exemples.

**L'électricité n'est pas faite pour le marché libre**

Un système faussé : les changements constants des client(e)s – surtout le départ des gros client(e)s – obligent les réseaux de distribution à éliminer leurs réserves de capacité chères.

De la sorte, les réserves d'électricité deviennent un bien rare. Elles deviennent très chères au moment de charge de pointe, lorsque tout le monde a besoin d'électricité. À ce moment-là, *les producteurs dominant nettement le marché* car le consommateur/consommatrice a tout de suite besoin d'électricité. Sur le marché libre, on peut de la sorte vendre selon les coûts marginaux des nouvelles installations du courant bon marché produit dans des centrales amorties depuis longtemps.

Notre électricité, nos centrales de production et de distribution, ne doivent pas être le jouet des spéculateurs que sont les géants de l'électricité et quelques négociants.

**Les producteurs seront  
en position de force  
après la suppression des  
réserves**

Récemment encore, les partisans de la libéralisation promettaient des prix de plus en plus bas. Subitement, ils se taisent dans toutes les langues nationales. En effet, les prix augmentent dans les pays libéralisés.

**Hausse des prix**

À quelques exceptions près, les tarifs perçus en Suisse aux consommateurs/consommatrices moyens sont bas en comparaison avec l'étranger : abstraction faite des variations locales, une moyenne de 17 à 18 centimes à plein tarif est avantageuse. Sans compter que les gros consommateurs/consommatrices paient déjà nettement moins.

À l'opposé, les statistiques du marché européen libéralisé révèlent une forte hausse des prix : après le dumping du début, qui a entraîné la suppression des réserves et la chasse aux gros client(e)s, les prix ont augmenté dans les proportions suivantes entre le début 1999 et le milieu 2001 : 22% en Norvège, 14% en Suède, 13% en RFA et 11% en Angleterre.

Ces hausses de prix sont inéluctables dans un système libéralisé :

1. En raison de la position dominante des producteurs dont nous parlons plus haut, ce sont surtout les prix de gros qui augmentent. La LME ne les soumet à aucun contrôle puisqu'elle se borne à régir les prix d'acheminement. Deriwatt – la banque de placements financiers en électricité du négociant suisse EG Laufenburg – table sur une *multiplication par deux des prix de production* à l'horizon 2007-2009. Elle est persuadée que le prix appliqué à tous sera le prix entraîné par le coût marginal des nouvelles centrales !  
Les financiers de l'électricité savent de quoi ils parlent.
2. Les *stratégies de bénéfice agressives à tous les niveaux de distribution* pour un nombre toujours plus grand

d'intervenants privés et leurs bénéficiaires élevés – et, le cas échéant, leurs pertes – renchérissent considérablement le marché libéralisé.

3. Le calcul complexe des frais d'acheminement prescrit par l'ordonnance (OMF) permet aux fournisseurs de facturer une nouvelle fois à leurs client(e)s des réseaux déjà amortis et de facturer ainsi des rendements plus élevés que les obligations de la Confédération, ainsi qu'une prime pour le risque.
4. Le marché libre occasionne des frais de marketing élevés. Les entreprises devront dépenser beaucoup d'argent pour faire croire aux gens que leur courant est meilleur que le courant identique de la concurrence. L'on sait que les *budgets publicitaires* de produits similaires sont très élevés. L'on estime ainsi qu'il constitue le 15% du prix de vente de la bière ou de l'eau minérale. L'effet sur notre facture d'électricité sera identique ou semblable.
5. Il y a encore d'autres causes de renchérissement : hausses des frais administratifs en raison des changements de client(e)s (qui ne peuvent pas être facturés directement à ceux-ci), litiges interminables sur les tarifs ou sur l'utilisation du réseau et dépenses générales élevées dans un marché très complexe et agité. Ce n'est un secret pour personne que l'AVS (un monopole) et la SUVA (un monopole partiel) sont beaucoup plus efficaces et moins chères que les compagnies d'assurance privées.

Toutes ces raisons contribuent à la flambée des prix. Dans un marché libéralisé, les fluctuations seront énormes.

En Californie – dans un cas extrême – et ponctuellement en Europe, en décembre 2001, les négociants ont réduit l'offre à un moment de forte consommation pour faire grimper les prix.

**Des pannes de courant à la californienne aussi en Europe ?**

Pendant les frimas précédant Noël 2001, les prix à la bourse de l'électricité de Leipzig ont dépassé 2,50 par kWh pour le courant de charge de pointe, tandis que les prix du courant de base fluctuaient, eux, entre 17 et 70 centimes. L'ardoise n'a pas été réglée par les gros consommateurs/consommatrices, au bénéfice de contrats à bas prix, mais par les petits, via un nombre X de niveaux de facturation. Sans la protection collective du monopole, ils sont en effet livrés au pouvoir des producteurs en position dominante.

Le marché libre met en péril la sécurité de l'approvisionnement à des prix stables : partout où, pour réduire les coûts, les réserves de capacité ont été diminuées, nous assistons à une flambée des prix et à la dictature de la bourse. Lorsque celle-ci considère que le tribut exigé n'est pas payé, des coupures de courant plus ou moins longues menacent. En été 2000, la Ca-

lifornie a représenté à l'excès les manoeuvres que l'Europe a déjà commencé à utiliser en décembre 2001. En arrêtant leurs livraisons, les producteurs et les grands négociants (Enron !) ont provoqué délibérément plusieurs pannes. De la sorte, ils ont obtenu par la contrainte des prix maximums bien plus élevés que ceux d'avant la libéralisation, ce que la loi ne prévoyait pas.

Ces exemples montrent que la libéralisation du marché de l'électricité met en question la sécurité de l'approvisionnement en imposant des prix trop élevés et en permettant des coupures de courant. En Suisse, nous ne voulons même pas en entendre parler !

À l'opposé, nos monopoles de l'approvisionnement ont l'obligation d'assurer celui-ci et sont régis par une concession publique. Ils sont soumis à un contrôle démocratique. Leurs comptes mixtes et leur planification efficace sans que les client(e)s n'aient la possibilité de changer de fournisseur leur permettent d'assurer la stabilité des prix et la sécurité de l'approvisionnement grâce à des contrats de livraison à long terme.

**Les monopoles actuels  
doivent assurer la sécurité de  
l'approvisionnement**

**La LME met fin à cette  
garantie**

La LME exclut la sécurité de l'approvisionnement, entendue comme l'obligation actuelle de fournir de l'électricité, et la limite expressément, à l'article 32, aux « clients captifs » qui n'ont pas encore bénéficié de l'ouverture du marché dans la brève période de transition de 6 ans. À cet égard, le Message du Conseil fédéral est clair (FF 6723) : « *Obliger les entreprises d'électricité à assurer l'approvisionnement de tous les consommateurs serait une erreur politique et reviendrait à leur imposer une obligation inadmissible dans un marché libre : ils [sic] devraient assurer les réserves d'énergie nécessaires (...) alors que les tiers éligibles pourraient se fournir ailleurs, laissant à l'entreprise les réserves constituées.* » À l'expiration de la période transitoire, « *Il leur incombe [aux consommateurs finaux qui tirent profit du marché] de pourvoir eux-mêmes à leur approvisionnement régulier et suffisant* ».

Le terme de « profit » peut encore être correct pour quelques gros consommateurs/consommatrices. Pour les ménages et les petites entreprises faisant une consommation normale d'électricité, il se traduit uniquement par le stress dû au choix de l'approvisionnement et par la cherté d'un approvisionnement non garanti.

Pour les citoyennes et citoyens, le marché de l'électricité libéralisé est inefficace et semé d'incertitudes.

Avec ses monopoles territoriaux, l'approvisionnement public en électricité de la Suisse constitue un siècle de réussite. Il fait partie du miracle économique suisse. Notre progrès économique et notre bien-être ont avancé de pair avec l'électrification des villes et de la campagne. Nos réseaux performants et la bonne combinaison de réserves de capacités en hydroélectricité dans les montagnes constituent un avantage comparatif décisif pour la place économique suisse. Imposé par la LME, le marché libre ne compte plus sur cet avantage : bien au contraire, il menace de le détruire et invite à brader le courant et les installations à l'étranger.

Dans un marché libéralisé, les producteurs, indépendants des réseaux de distribution, peuvent obtenir des prix maximums, tandis que les entreprises de distribution, elles, sont de plus en plus soumises aux pressions de quelques géants de l'électricité toujours moins nombreux à la suite de fusions. La LME favorise encore ce phénomène et exige des études comparatives sur les coûts des réseaux. Petites et moyennes entreprises de distribution, nos compagnies communales devront faire brusquement face à des pressions énormes et n'auront d'autre salut que la fusion avec la concurrence. Leurs client(e)s, quant à eux, seront contraints de choisir parmi des fournisseurs ayant effectué une fusion. Le libre choix se sera évaporé.

Toutefois, les premières victimes de la lutte des prix seront les *emplois*, dont on estime que 6'000 seront supprimés. Des technicien(ne)s qui ont toujours veillé à la sécurité légendaire de notre approvisionnement. La libéralisation mise sur le profit et sur les départements de marketing au détriment de l'efficacité du réseau.

Les expériences de libéralisation à l'étranger nous en montrent les conséquences : une tempête de neige en *Suède* a plongé la population pendant 2 semaines dans la froide nuit hivernale du Nord car le réseau n'a pas pu être réparé faute de personnel. En *Nouvelle-Zélande*, les coupures de courant de plusieurs heures sont le lot quotidien du pays depuis la libéralisation, surtout dans les villes, avec les conséquences que cela implique pour la société et pour l'économie.

La libéralisation encourage une efficacité trompeuse, celle du profit et de la concentration du pouvoir, aux dépens du confort et de l'approvisionnement utile à l'ensemble de l'économie. Seul un rejet de la LME empêchera la destruction de nos monopoles de distribution et permettra de conserver un contrôle démocratique sur ceux-ci tout en garantissant leur efficacité. Il n'y a aucune raison de livrer en pâture notre efficacité au chaos du marché libre. Le risque de la spéculation, des pannes, des coupures spéculatives et de la flambée des prix est en effet trop grand.

**Un siècle de réussite**

**Un avantage comparatif  
en péril d'extinction**

**Les compagnies communales doivent faire  
des coupes sombres  
dans leur budget**

**Suppression de 6'000  
emplois**

**Des coupures plus longues  
et plus fréquentes**

À en croire les intentions de certains dans l'UE, l'on prévoit, après l'ouverture complète du marché européen, l'hégémonie d'environ 5 entreprises monopolistiques ou oligopolistiques. Parmi ces 5 géants, les Suisses devraient briller par leur absence. Dans une telle situation, ce seront de grands groupes qui mèneront la danse : E.ON (auparavant Preussenelektra), le groupe public français EDF, les Rheinisch-Westfälische Elektrizitätswerke ou encore le troisième producteur allemand Energie Baden-Württemberg et le scandinave Sydkraft. Ces groupes ont presque tous déjà acheté, à titre de prévision, des participations minoritaires en Suisse. Sans la LME, leur intérêt s'évanouira et notre approvisionnement gagnera en sécurité. Nous ne voulons pas de mainmise étrangère obnubilée par le profit.

À l'opposé, nous n'avons pas à craindre de mesures discriminatoires en cas de rejet de la LME, comme l'a confirmé le ministre allemand de l'économie lors d'une journée de l'AES à Lucerne. Nos lignes de transit sont en effet trop importantes pour les États limitrophes, qui dépendent d'une façon ou d'une autre du courant de pointe produit par nos lacs de retenue.

En outre, la résistance se durcit au sein de l'UE. Lors du sommet européen de Barcelone, les États membres ont abandonné le projet de libéralisation complète du marché de l'électricité, qu'ils ont limitée aux entreprises en raison de l'insistance de la France. Le Parlement européen ne s'est même pas encore prononcé sur cette option. Plus les expériences s'accumulent dans l'UE et plus le scepticisme devrait se répandre. Que nous annoncent en effet ces expériences ? Une hausse des prix ! En Allemagne, même les prix pour l'industrie commencent déjà à remonter !

La Suisse n'est pas membre de l'UE. Elle n'a aucune raison de devancer Bruxelles et ferait bien mieux d'apprendre des erreurs que celle-ci a commises.

Pour *economiesuisse* – l'ancien « Vorort » – et la droite néolibérale, un oui à la LME serait une invitation à poursuivre la libéralisation de la Poste et des CFF. Or, en Suisse, nous voulons un réseau dense de bureaux de poste, comme l'ont montré les 100'000 signatures de l'initiative populaire « services potaux pour tous » et les innombrables pétitions signées dans tout le pays. Nous ne voulons pas de « syndrome anglais » pour notre système de transport public exemplaire. Avec sa flambée des prix, ses accidents en série, ses retards et ses diminutions de la qualité du service – alors que les actionnaires privés touchaient des dividendes indécentes même après les désastres – la privatisation des chemins de fer britanniques doit nous servir de vaccin.

## Europe

**Bientôt plus que 5 ou 7 géants de l'électricité ?**

**L'acceptation de la LME est une invitation à privatiser rail et poste**

Par ailleurs, l'acceptation de la LME pourrait aussi s'interpréter comme une invitation à libéraliser rapidement les services d'approvisionnement en eau et en gaz. Pour ce dernier, les plans sont déjà prêts et pour l'eau, de grands groupes étrangers se montrent de plus en plus insistants. Les municipalités allemandes en proie à de graves problèmes financiers (comme Berlin) sont déjà à la merci de leurs exigences financières. Dans ce cas aussi, l'exemple anglais montre que le service devient bien plus cher, toujours plus mauvais, moins hygiénique et plus risqué.

### **Prélude à la libéralisation de l'approvisionnement en eau et en gaz**

Attaquons le mal à la racine en disant « non » à la LME !

D'autant plus choquantes sont les illusions que les milieux écologiques se font quant à la libéralisation en échange de quelques concessions de la LME en faveur de l'électricité propre. Il s'agit de deux dispositions :

1. Pendant dix ans, le courant des installations solaires et éoliennes, des installations fonctionnant au bois et au biogaz, ainsi que celui des minicentrales électriques, sera transporté gratuitement.
2. La loi impose une déclaration obligatoire par laquelle le libre choix de ce courant « propre » est garanti aux consommateurs et consommatrices.

Il s'agit dans les deux cas d'un alibi et de rien d'autre : l'acheminement gratuit ne constitue qu'une fraction du prix de production du courant propre, qui reste élevé. Celui-ci constitue actuellement 0,2% de la consommation suisse. Les avantages financiers oscilleraient entre 30 et 40 millions sur un marché pesant 8,5 milliards. Des peanuts !

Même si pendant ces dix ans d'encouragement, la part de l'électricité propre passait à 2% - ce à quoi personne ne croit - cette croissance serait amplement compensée par la consommation générale d'électricité qui progressera de 20% au moins.

Souvent citée, la déclaration obligatoire de l'origine du courant ne vaut guère mieux : du point de vue technique, cette origine ne peut simplement pas être garantie. L'électricité produite selon les principes écologiques se diluera dans les quantités incommensurablement plus grandes d'électricité importées et personne ne pourra prouver qu'elle parvient au réseau de distribution. Seules les quantités nettes importées ou exportées passent les frontières. L'énergie éolienne que l'on paie au Danemark ne parviendra probablement jamais dans la prise suisse. Grâce à la LME, la Suisse devra-t-elle aussi se spécialiser dans le blanchiment d'électricité sale ? Non merci !

Si l'on veut encourager l'électricité propre, il faut en augmenter la part en obligeant les réseaux de distribution à en produire plus à proximité. Seul le monopole actuel peut y parvenir de façon raisonnable par le biais de contrats d'approvisionnement soumis à un contrôle démocratique.

### **Illusions vertes**

Il serait tout aussi important de contenir la consommation d'électricité en instituant des incitations. La LME et son ordonnance, l'OME, produisent exactement l'effet inverse. Pour obtenir les bénéfices souhaités, les groupes électriques doivent vendre. Ils n'ont que faire des économies d'énergie, comme vient de le confirmer dans la presse l'un des grands « électriciens » de Suisse, le directeur d'Axpo Peter Wiederkehr.

Il est donc tout à fait logique que, en vertu de l'ordonnance, la grande consommation (les chauffages électriques qui gaspillent beaucoup d'énergie p.ex.) soit moins chère que l'emploi ponctuel de puissantes machines dans l'artisanat. L'OME exige que les coûts pour passer d'un niveau de tension à l'autre soient facturés de la façon suivante : seulement 30% à raison de la consommation, mais 70% à raison de la puissance.

En d'autres termes, les gros consommateurs/consommatrices qui ont besoin toute la journée durant de beaucoup d'énergie en ruban (énergie atomique, p. ex.) sont privilégiés par rapport aux petits client(e)s qui ont besoin de moins de courant tout en ayant des pointes ponctuelles (lorsque toutes les machines fonctionnent en même temps dans l'atelier ou lorsque les cuisinières électriques sont allumées dans les restaurants ou les ménages, p.ex.). En conséquence, ceux qui emploient des puissances élevées auront des frais fixes élevés dans leur facture, tandis que ceux qui ont une forte consommation auront des frais fixes d'autant plus bas. Des exemples de calcul montrent que le prix de la puissance pourra facilement atteindre 100 francs par kilowatt avec ce modèle, en supposant que les prix d'acheminement soient de 15 centimes le kilowattheure. Pour les petits consommateurs, cela peut se traduire par un prix du kilowattheure variant entre 50 et 90 centimes. En revanche, pour les gaspilleurs, il restera en dessous de 10 centimes. Rien d'étonnant donc si le lobby nucléaire milite pour la LME !

Les marchés étrangers libéralisés présentent des exemples semblables d'encouragement du gaspillage : en *Norvège*, le nombre des chauffages électriques a fortement augmenté depuis la libéralisation. Dans ce pays scandinave, un ménage de retraités (avec une consommation inférieure à 600 kWh) paie le prix fort de 55 centimes par kWh, tandis qu'une famille du Grand Nord qui a installé le chauffage électrique (avec 20'000 kWh) ne paie que 12 ou 13 centimes.

Un non-sens écologique comme l'on en trouve peu !

### **Favoriser le gaspillage ?**

**Les machines des PME paient des prix plus élevés que les chauffages électriques anti-écologiques**

Nous n'avons que faire de cette libéralisation. À part ceux qui veulent en profiter pour s'enrichir, personne n'a d'intérêt plausible à cette réforme qui ne nous apporte que des prix élevés, la suppression de 6000 emplois et des bénéficiaires privés éhontés. Nous prenons le risque de voir des groupes privés étrangers se substituer aux monopoles des villes, des cantons et des régions soumis à un contrôle démocratique. Ne laissons pas nos centrales électriques disparaître. Cette réforme est inutile, pour ne pas dire dangereuse. Elle ne fait que suivre une mode dépassée des années 90.

**Conclusion : non à une libéralisation aussi nocive qu'inutile**

Des enquêtes montrent que les consommateurs/consommatrices se sont rendus compte que le soi-disant libre choix n'est pas une liberté et qu'ils n'en veulent pas. Ils sont en effet satisfaits de l'approvisionnement actuel. Ils ne veulent pas être soumis à un rouleau compresseur publicitaire alors que ce sera toujours le même courant qui sortira de la prise. Le marketing ne fait que renchérir l'électricité sans apporter d'avantages. Voulons-nous répéter avec l'électricité l'expérience faite avec l'assurance-maladie ? Il est absurde de devoir choisir parmi plusieurs entreprises qui fournissent exactement le même produit et cela est d'autant plus vrai de l'électricité, tributaire des lignes, et de sa distribution extrêmement compliquée sur le point technique.

**Ne court-circuitons pas la sécurité de notre approvisionnement !**  
**Stoppons immédiatement la vague de libéralisation !**  
**Non à la loi sur le marché de l'électricité LME !**